



# PROJET ASSOCIATIF

# PREAMBULE

## POUR UN PROJET HABITAT JEUNES

L'Association Sillage, dont la création est décidée par les associations IGLOO, LE MARRONNIER et le CLLAJ, et réunies à partir de l'année 2016, porte le *projet Habitat Jeunes* sur le département des Côtes d'Armor.

En se regroupant en une seule association, les administrateurs et les organes de direction s'engagent volontairement et communément, à poursuivre et à ancrer territorialement une mission d'accueil et d'accompagnement des publics jeunes, dans les dimensions de l'habitat et du logement, en référence aux concepts fondateurs des Foyers de Jeunes Travailleurs-Résidence Habitat Jeunes.

La création de l'association repose sur une vision partagée de la jeunesse et de sa citoyenneté, entre bénévoles, professionnels de l'association, acteurs politiques, organisations sociales et associatives. Inscrite dans le champ des politiques jeunesse, cette vision est basée sur la socialisation, l'autonomie et l'insertion des jeunes dans le respect de la diversité des parcours de vie, des situations sociales et économiques. Cette vision s'actualise en permanence face aux enjeux d'une construction personnelle, dans les réalités fluctuantes des vies familiales, de l'éducation, de la formation et de l'emploi.

Les associations entendent, comme par le passé, confirmer leur présence active auprès des jeunes dans le domaine du soutien à l'insertion par le logement et la qualité de l'habitat. Ce soutien implique l'adaptation et le développement d'équipements qui permettent de rejoindre les jeunes dans leurs espaces géographiques de vie, leurs désirs de bien-être et d'épanouissement, leurs besoins matériels et relationnels.

L'association sillage constitue une ressource nouvelle pour affronter les défis qui s'imposent aux jeunes à occuper la place qui leur revient dans la société. Elle contribue également à la structuration de réponses concertées et efficaces entre les collectivités et les acteurs des associations sur la question des solidarités.

# AU DEFI D'UNE SOCIETE OUVERTE ET SOLIDAIRE

L'histoire des associations fondatrices de l'association sillage oriente son projet vers une offre contributive de solutions habitats pour satisfaire les besoins d'apprentissages sociaux pour une insertion durable et favorable à l'expression personnelle.

L'association s'appuie sur les valeurs fondamentales de l'éducation populaire : l'émancipation, la coopération, la solidarité et la justice.

Les valeurs de l'éducation populaire inscrivent l'association dans une dynamique de construction qui appellent les personnes, jeunes, bénévoles ou salariées, à mettre en commun leurs volontés et leurs moyens pour atteindre les buts qu'elles se fixent au travers des projets, des actions et des modes de communication.

L'association fait de l'existence d'espaces publics d'échange ouverts et respectueux, son principe éducatif premier. Elle vise à mettre en œuvre des alternatives éducatives, sociales, culturelles et économiques.

Les processus qu'elle développe visent à agir avec les personnes et non à leur place. L'éducation populaire entraîne la reconnaissance des capacités à être responsable.

L'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ), réseau auquel l'association adhère, affirme la volonté politique, par l'engagement, à contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques faisant des jeunes des acteurs reconnus de la vie et du développement d'un territoire. Les supports à cette action sont ceux de l'habitat, de l'emploi, de la culture, de la formation, des loisirs.

Dans le cadre du développement local et solidaire, l'association affirme sa volonté de promouvoir la mixité sociale, et de privilégier dans l'accueil l'absence de discrimination.

# I- LES ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION ET SES PRATIQUES

## A- LE JEUNE AU COEUR DE L'ACTION

### 1- La mission accueil / information / orientation développée au service des jeunes

Mettre en première place le jeune, avec son histoire et son projet personnel de vie, fonde l'éthique des pratiques de l'association.

Concrètement, le portage d'une mission Habitat Jeunes en une seule association vise une réponse efficace et optimale, sur la base d'un regroupement des capacités d'accueil, d'orientation, de fonctionnement de services, et d'offre d'habitat diversifié.

L'association promeut la mise en place de SILLAGE ACCUEIL (plateforme d'Accueil Information Orientation), qui a pour vocation :

- ✚ La facilitation de l'accès au logement
- ✚ La gestion des demandes
- ✚ L'attribution des logements
- ✚ L'observation des besoins et la mobilisation des offres sur le territoire :
- ✚ La création d'offre sur les territoires déficitaires
  - La mobilisation et sollicitation des offres existantes
  - Le rôle d'Observatoire
- ✚ Le soutien aux démarches administratives, budgétaires et techniques pour faciliter l'accès et le maintien des jeunes dans le logement

### 2- Un habitat en lien avec le territoire

Les Résidences Habitat jeunes fondent leurs activités en actualisant leur offre de logement face aux évolutions des territoires, tant sur le registre de la démographie, de l'habitat que sur ceux de l'économie et de l'emploi. A la rencontre de ces réalités, Sillage

apporte des solutions adaptées aux besoins des jeunes en les conjuguant aux transformations des territoires, à leur vitalité, comme à leurs difficultés.

Agissant dans une diversité de sites urbains et ruraux, les résidences sociales visent la qualité d'une offre de logement au plus près des activités des jeunes et des milieux sociaux et économiques propices à leurs projets.

Dans cette perspective l'association cherche à proposer du logement social sur les bassins d'emplois, y compris en zone rurale et dans les centres urbains où le parc immobilier vieilli ne présente plus, hormis par le prix, une réelle attractivité et un confort élémentaire suffisant.

L'enjeu du maintien d'une population jeune sur les territoires ruraux passe par des capacités d'accueil et d'habitat pour que les opportunités présentes en matière d'emploi puissent être saisies malgré leur caractère précaire ou transitoire, ou se présentant comme étape dans des apprentissages...

### **3- Une offre d'habitat diversifié**

L'association s'engage avec les collectivités et les organismes publics à garantir le développement d'une offre diversifiée de logements, en collectif et en diffus, en aménageant des équipements transitoires et mobiles, et ceci en adéquation au contexte de l'emploi et aux capacités budgétaires des jeunes.

Cela passe par la conception de logements sur de nouvelles bases pour en réduire le coût tout en maintenant un haut niveau de qualité. Pour ce faire, il est nécessaire d'envisager une large diversité des modes d'action : travail étroit avec les bailleurs sociaux, maîtrise d'ouvrage en interne de l'association, captation de logements privés dans le cadre de la sous-location.

## **B- UNE ETHIQUE FONDEE SUR LES POTENTIALITES DES JEUNES**

L'activité de l'association centrée sur l'habitat est une porte d'entrée pour accompagner les jeunes dans une approche globale de leur situation qui inclue les volets : Santé, Citoyenneté, Formation, Sport, Culture, Mobilité, Emploi, Accès au numérique.

Pour que les jeunes deviennent acteur de leur propre développement, l'association affirme que la tolérance est inséparable de l'exigence de reconnaissance des valeurs de

chacun. La promotion individuelle se bâtit dans l'attention aux autres et la réciprocité des intérêts. Le respect fonde l'autorité, l'écoute légitime la parole.

L'association développe des actions qui permettent :

- ✚ des processus d'animation dans l'environnement local
- ✚ du bénévolat dans divers engagements
- ✚ de l'utilité et de l'intérêt pour la vie culturelle, sociale et les solidarités.

Pour cela l'animation est basée sur la conception des projets et des réalisations à l'initiative des jeunes et avec eux, sur la participation des jeunes dans l'animation locale, et la mise en relation avec la population dans toutes ses composantes.

Ceci induit, de la part des bénévoles et professionnels de l'habitat, réunis au sein de l'association, la confiance dans les capacités des jeunes à valoriser leurs potentiels personnels. Cette position porte à reconnaître dans la réciprocité, entre adultes accueillants et jeunes, que ces potentiels permettent de découvrir les voies possibles de l'insertion, de surmonter des obstacles, de faire des choix, de se donner des chances.

La citoyenneté a pour dimension essentielle la participation et la construction de solidarités au travers desquelles se disent les intérêts que les habitants d'un territoire peuvent éprouver les uns envers les autres. L'expérience des relations et de la vie collective invite à changer les regards pour renouveler l'image que l'on peut se faire de l'être humain.

L'association, en pratique se propose aux jeunes, comme ressource, pour mettre à leur disposition, les informations nécessaires à la vie du territoire, à son économie, ses infrastructures, particulièrement dans les domaines du logement et des services concourant à l'insertion.

Les pratiques liées à l'accueil, l'information reposent sur l'écoute des jeunes, tant sur les registres de leurs besoins que sur ceux de leurs compétences. La mise en œuvre des réponses passent par la valorisation des capacités d'autonomie, mobilisent des savoirs faire professionnels dans les domaines de l'emploi, l'aide à la mobilité, l'appropriation de règles compatibles avec le civisme et les relations sociales.

## II- LA CONTRIBUTION DE L'ASSOCIATION AUX POLITIQUES JEUNESSE ET HABITAT

L'association entend apporter ses contributions à la qualité des réponses apportées aux besoins des jeunes sur les territoires des Côtes d'Armor. Elle y prétend par la mise en place d'une offre diversifiée de logements, pertinente et cohérente avec les politiques de développement social et économique, d'habitat, particulièrement définies en faveur de la jeunesse.

L'association par ses équipements ouvre en permanence des lieux qui sont repérables pour la jeunesse, à partir de leurs besoins d'accueil, d'orientation, d'information. Elle souhaite sur ces missions renforcer son action pour permettre aux jeunes de s'attacher plus aisément à leurs territoires, afin d'ancrer des projets et façonner un avenir.

Au-delà d'une offre en équipements et services, l'association s'engage à prendre sa part dans la communication auprès des instances publiques, des acteurs du logement, et des différents partenaires économiques, sociaux, de la santé, afin d'apporter son expertise et ses compétences concernant les situations des jeunes, leurs problématiques, leurs parcours d'insertion et d'autonomie.

Pour cela l'association entend initier et mettre en œuvre des processus et des outils adaptés au partage de l'observation sur la jeunesse, entre les acteurs des différentes institutions publiques et privées agissant sur les territoires. Outre l'observation, l'association veut interpeller la collectivité sur les besoins d'habitat, d'animation locale, d'insertion en emploi, de soutien aux familles. Cette interpellation s'appuie sur les soutiens que l'association peut apporter aux institutions, aux associations, voire aux familles, pour soutenir et dynamiser les parcours des jeunes et leur vie dans les divers territoires.

L'association se positionne comme un partenaire actif et source d'innovation et propositions avec les collectivités, les institutionnels et les bailleurs sociaux pour participer au développement du territoire en matière de mise en place des politiques en faveur de la jeunesse et de l'habitat : accueil et orientation, intégration, logement, accompagnement vers l'autonomie et le développement de la citoyenneté. Parmi les modalités de ce partenariat, l'association propose la mise en place de dispositifs de rencontres, d'information mutuelle et de coopération rapprochée.

L'ambition de l'association consiste à démultiplier une offre de logement propice à l'emploi, à la mobilité et adaptée aux réalités de l'urbanisation et de la ruralité, comme à ses mutations sur le département.

L'association, par ses logements dont les agencements sont souples et modulés, participe ainsi aux enjeux des territoires pour contribuer au développement économique et social à travers la réactivité aux situations des jeunes, à leur accompagnement dans le logement, le soutien à leur participation aux activités proposées dans l'environnement.

Dans ces perspectives, l'association, inscrite par son parc de logements au cœur de l'agglomération de Saint Briec, lieu historique de ses missions, poursuit l'élargissement de son offre à une pluralité de situations et de territoires. Elle propose notamment des modalités diversifiées de logement en collectif, en diffus, en sous location, en assurant aussi des services comme ceux de la restauration, ouverts au public, sur la base d'un accueil convivial et d'une offre adaptée aux moyens de consommation quotidienne.

La présence de l'association aux territoires est incarnée par une action continue qui engage ses acteurs depuis l'origine des FJT dans la lutte contre la précarisation des jeunes dont les capacités d'autonomie reculent à cause du chômage ou de manque de revenus, le manque de promotion de la mixité sociale dans les quartiers. Ce faisant l'offre habitat de l'association contribue au maintien d'une vie habitée en Centre-Ville ou en zone urbaine périphérique.



### III- LE SOCLE DE LA VIE ASSOCIATIVE

SILLAGE, en regroupant les trois associations, constitue une ressource nouvelle autour d'un projet qui repose sur les engagements antérieurs et la richesse des histoires vécues, sur la place donnée aux jeunes et les réponses apportées, sur la présence au territoire dans le pays de Saint Briec et au-delà.

Dans le but d'une efficacité accrue des offres de logement, de services tels que la restauration, ces évolutions et ces aménagements visent l'optimisation des moyens budgétaires et des équipements à disposition, dans une logique économique cohérente avec les missions exercées.

D'utilité sociale, l'association mobilise ses ressources en appliquant les principes du développement durable, de la participation et de la coopération. Elle fait du management associatif un levier pour la réalisation d'un projet social pertinent pour la population et particulièrement les jeunes.

Dans ces perspectives, l'association exerce ses pouvoirs dans une visée démocratique qui repose sur l'expression de la pluralité de ses membres : les jeunes, les bénévoles, les professionnels salariés. Les acteurs institutionnels sont étroitement associés au projet de l'association et à ses réalisations. L'association assume son devoir de communication vis-à-vis de tous sur les principes de la transparence et avec le sens du bien commun. La composition et le fonctionnement de l'Assemblée Générale et des organes statutaires s'inscrivent dans une volonté de partage et d'implication des acteurs du logement que sont en priorité les jeunes.

L'association entend innover dans ses pratiques et ses missions dans les domaines de l'habitat, de la restauration, de l'accueil, de l'information, de l'orientation. Ces innovations sont rendues possibles par la taille de la structure.

Le portage des projets et les décisions qui en relèvent sont assurés par les instances délibératives. Le Conseil d'Administration et le Bureau au sein desquels la Direction Générale et les directions des structures exercent leur capacité à mettre en œuvre les options politiques et stratégiques, proviennent du débat et de l'expertise technique.

L'association promeut un cadre favorable à l'expression des compétences professionnelles et à la mobilisation des ressources sur les principes de l'évolution dans l'emploi et de l'adaptation des fonctionnements aux besoins des publics accueillis. Les outils de management au service des compétences sont activés sur les principes de l'évaluation

continue, de la formation et des soutiens aux professionnels dans le cadre de la vie des équipes et des coopérations.

L'association a pour missions :

- ✚ D'optimiser l'accès à l'information
- ✚ De permettre aux jeunes d'être acteur de leur projet
- ✚ De dynamiser le travail en réseau et solliciter de nouveaux partenaires
- ✚ De rendre le jeune plus autonome dans son accès et analyse de l'information

De cette stratégie découle quatre principes transverses à l'association :

- ✚ L'observation des besoins des jeunes et des dynamiques du territoire
- ✚ L'accueil des jeunes, la valorisation de leurs droits par l'accès à l'information
- ✚ Le soutien à l'appropriation des ressources de l'environnement
- ✚ L'action pour la cohésion du territoire :
  - Contribuer au développement des solidarités locales par des partenariats inter-associatifs qui donnent place aux jeunes
  - Associer les ressources présentes sur le territoire et les rendre accessible aux jeunes par la mise en réseaux des projets et réalisation
  - Soutenir les parcours des jeunes et aider aux dépassements des vulnérabilités

## IV- LES DEFIS A TROIS ANS

### A UN HORIZON DE 3/5 ANS L'ASSOCIATION AURA REUSSI

#### SI :

#### SILLAGE A MIS EN PLACE :

- + Une plateforme unique de demande et d'attribution de logements jeunes
- + Un pôle information orientation ouvert aux jeunes, avec un volet particulier information santé

#### SILLAGE A RENFORCE ET DEVELOPPE :

- + Le partenariat avec les collectivités, les acteurs associatifs, et les bailleurs sociaux

#### SILLAGE A ADAPTE ET DIVERSIFIE SES ACTIVITE EN LIEN AVEC LES TERRITOIRES DU DEPARTEMENT ET SUR LA BASE DE PROJET DEVELOPPES SELON LES BESOINS DES JEUNES, PAR UNE OFFRE EN :

- + Logements collectifs, diffus, répartis au plus près de la demande des territoires
- + Restauration
- + Pratique de développement local sur des projets d'habitat
- + Nouvelles formes d'accompagnement et d'animation concourant à l'autonomie des jeunes et à leur intégration dans la cité

#### SILLAGE EST RECONNU PAR LES INSTITUTIONS PUBLIQUES DANS SA COMPETENCE :

- + A produire de la réflexion sur les situations de jeunesse
- + A contribuer à la conduite des politiques jeunesse par la gestion de projets pertinents